

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7365048101

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agri53.fr/annonces-legales/details/7365048101>

Cette annonce a été mise en ligne le **1 mai 2024** sur **Agri 53 Web**
Pour le département : **53 - MAYENNE**

AVIS DE FUSION

Fusion – Modification de la dénomination – Modification de l'adresse du siège

GAEC DE LA GOUPILLAIS.

SC au capital social de 104985 €.

Siège social : 190 Chemin DE LA GOUPILLAIS, 53390 LA ROUAUDIERE.

353823958 RCS de Laval.

"Société absorbée"

4M.

SC au capital social de 505360 €.

Siège social : 190 Chemin DE LA GOUPILLAIS, 53390 LA ROUAUDIERE.

985001957 RCS de Laval.

"Société absorbante"

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 26 mars 2024 aux termes duquel la Société absorbante et la Société absorbée ont établi un projet de fusion par voie d'absorption aux termes duquel la Société absorbée a projeté d'apporter à la Société absorbante l'ensemble de ses biens, droits et obligations,

Il résulte que :

Le capital social de la société absorbante a été augmenté d'une somme de 252 540 €, par émission de 25254 actions nouvelles de 10 euros nominal chacune. Aux termes de cette même assemblée générale, il a été décidé un apport en numéraire par Madame Sandra PRIOU d'un montant de 84.180,00 euros

Le capital social est désormais fixé à 842080 € divisé en 84208 actions de 10 euros nominal chacune.

L'actif apporté est évalué à 1129766 €.

Le passif apporté est évalué à 877226 €.

Soit un actif net évalué à 252540 €.

La fusion par voie d'absorption de la Société absorbée par la Société absorbante se trouve réalisée avec effet

rétroactif au 1 mars 2024.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26 mars 2024, les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale et d'adopter la dénomination Groupement agricole d'exploitation en commune reconnu 4M.

Le groupement prend la dénomination de "Groupement agricole d'exploitation en commun reconnu 4M".

Suite au changement d'adresse administratif du siège social, la dénomination du siège social est la suivante : 190 Chemin DE LA GOUPILLAIS, 53390 LA ROUAUDIERE.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Laval.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex